

# Les Restos du coeur et le CCAS en action

## Solidarité

### 25 ans révolus

L'association des Restaurants du Coeur a franchi cette année le cap de la 25ème campagne. Grâce à un fort réseau de bénévoles (passés de 4500 au début à 58 000 aujourd'hui), les centres de distribution maillent aujourd'hui tout le territoire, et ceci permet de donner des denrées de qualité et en nombre à plus de 830 000 personnes.

*Extrait du journal des Restos, Nov. 2010*



Rencontre avec Emile Harel, Responsable du centre de Saint-Hilaire, et Liliane Pasquer, tous deux co-animateurs de la structure basée à Parigny.

### Quelques chiffres

L'association « Restaurants du coeur » représente 19 centres dans la Manche gérés par 500 bénévoles. Entre 2009 et 2010, 443 000 repas sont distribués à 5300 bénéficiaires. A Saint-Hilaire, environ 100 familles sont aidées chaque année. 22 bénévoles travaillent au quotidien à Parigny et 6 sont plus particulièrement en charge des inscriptions.

### Les Restos au quotidien

Emile, Liliane et leurs collègues bénévoles ont un programme chargé, ponctué par l'arrivage des denrées. Le lundi, ils récupèrent et réceptionnent la viande. Les mardi et mercredi sont consacrés à la livraison des produits frais et secs. La nourriture provient également de la « ramasse » le mercredi auprès de boulangeries

et de grandes surfaces de Saint-Hilaire. L'équipe saint-hilairienne, basée dans un local dont le loyer est pris en charge par la Communauté de communes, réceptionne, range, trie les produits puis les répartit sous forme de repas équilibrés. Un vestiaire est également disponible. Celui-ci offre des vêtements propres et en bon état pour adultes et enfants.

### La provenance des produits

La majorité des produits est gérée au niveau national puis départemental, et ce, suivant les besoins déterminés localement par une gestion très fine des flux entrants et sortants. L'Union Européenne fournit également 14% de la nourriture, action qui entre dans le cadre du Plan Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD). Plus localement, Ouest-France met 30 journaux à disposition des bénéficiaires chaque jeudi lors de la distribution.

### La charte des Restos du Coeur

Pour Emile Harel, « la priorité est l'accueil » et l'absence de jugement. La charte des bénévoles mise en place au démarrage il y a 25 ans par Coluche est toujours d'actualité et rigoureusement respectée ; celle-ci prône le respect et la solidarité, le bénévolat, l'engagement, la convivialité, l'indépendance à l'égard du politique et du religieux, et enfin l'adhésion aux directives nationales.

Chaque année, le premier week end de mars, les Restos organisent leur grande collecte annuelle dans les grandes surfaces alimentaires.

### Restaurants du Coeur

Impasse de la gare

50 600 Parigny

Tel : 06 81 84 08 33

Campagne entre le

1er décembre et fin mars.

Distribution chaque jeudi

pendant cette période

entre 14h15 et 16h.

Inscription à tout moment.

Prise de relais ensuite par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui confectionne et distribue les colis de la Banque Alimentaire.

Tel : 02 33 79 38 78

### La prise de relais par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS de Saint-Hilaire se réunit environ une fois tous les deux mois.

Il étudie les demandes d'aides financières et de secours formulées par les assistantes sociales de la Direction Solidarité Départementale.

Il est également un des centres de distribution de la Banque Alimentaire de la Manche, association à but humanitaire, répartie en 79 fédérations. En effet, à la fin de la campagne des Restaurants du Coeur courant mars, les personnes dans le besoin doivent s'adresser au CCAS qui attribue des colis de denrées provenant de la Banque Alimentaire (02 33 79 38 78).

